

**MOTIONS A PRÉSENTER**  
**A LA CONVENTION NATIONALE DE MONTPELLIER**  
**PAR LA COMMISSION NATIONALE DES FINANCES**

1<sup>ère</sup> résolution :

APPROBATION DES COMPTES

Le Conseil des Gouverneurs propose à l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport moral du Président du Conseil des Gouverneurs 2017 - 2018
  - du rapport financier du Gouverneur Trésorier 2017-2018
  - du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 30 juin 2018
  - du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes
  - et de l'avis favorable de la Commission Nationale des Finances
- d'approuver les dits rapports et ratifie en tant que de besoin les opérations décrites dans ces rapports ou traduites dans ces comptes,
- d'approuver le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 juin 2018

2<sup>ème</sup> résolution :

QUITUS

Le Conseil des Gouverneurs propose à l'Assemblée Générale, de donner le quitus au Président du Conseil des Gouverneurs, au Gouverneur Trésorier et aux membres du Conseil des Gouverneurs 2017 - 2018 pour leur gestion de l'exercice clos au 30 juin 2018.

3<sup>ème</sup> résolution

**APPROBATION DES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L612-5 DU CODE DE COMMERCE ET A L'ARTICLE 7-2 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU DM103**

Le Conseil des Gouverneurs propose à l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles L612-5 du code de commerce et à l'article 4 du règlement intérieur du DM103, d'approuver les conventions qui y sont mentionnées et ce rapport dans tous ses termes.

4<sup>ème</sup> résolution :

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil des Gouverneurs propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net bénéficiaire de **4 731,43 €**, tel que ressortant au compte de résultat synthétisant l'ensemble des opérations au 30 juin 2018 :

- en report à nouveau pour : 4 447,21 €
- en report à nouveau REVUE pour : 284.22 €

5<sup>ème</sup> résolution :

COTISATION 2019-2020

Le Conseil des Gouverneurs, après un avis favorable de la commission nationale des finances, propose à l'Assemblée Générale d'approuver :

Les budgets 2019-2020 de fonctionnement et d'investissement présentés par le Président du conseil des Gouverneurs 2019-2020 et le Gouverneur Trésorier 2019-2020

- une cotisation globale "de base" à 62,50 € se décomposant de la façon suivante :

Fonctionnement :	56,70 €
Assurances :	2,30 €
Abonnement Revue :	3,50 €

- une cotisation globale "famille" à 34,15€ se décomposant de la façon suivante :

Fonctionnement :	28,35 €
Assurances :	2,30 €
Abonnement Revue :	3,50 €

- une cotisation « Comités et associations subventionnés per capita » à 5,50€ se décomposant en :

MEDICO	2,00 €
CIF	3,50 €

**FIN DU DOCUMENT**